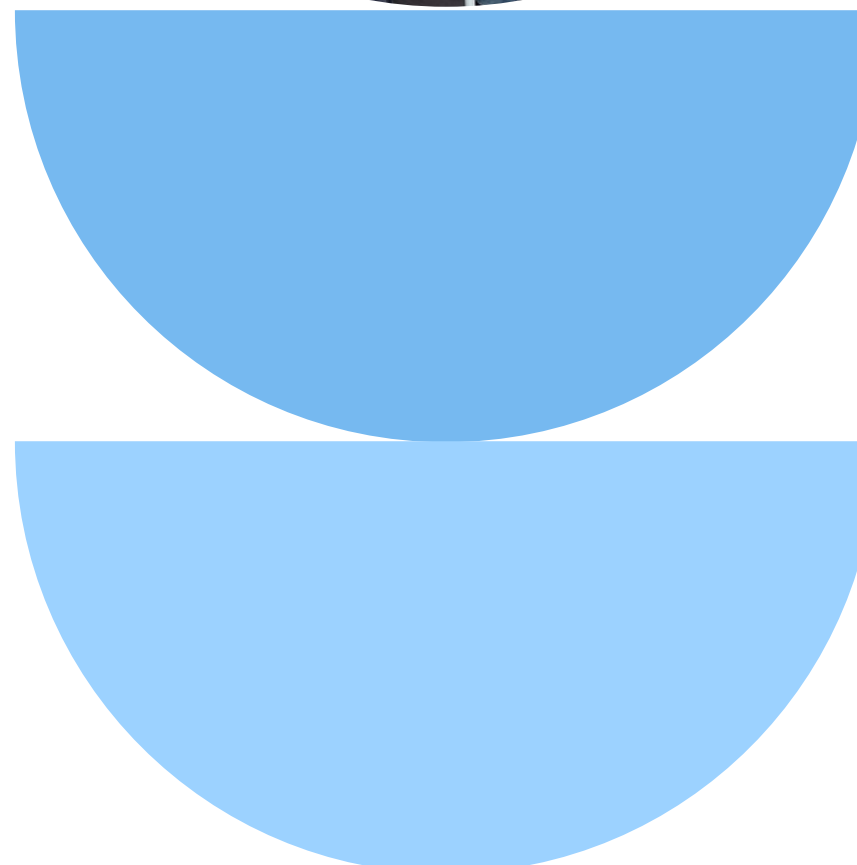
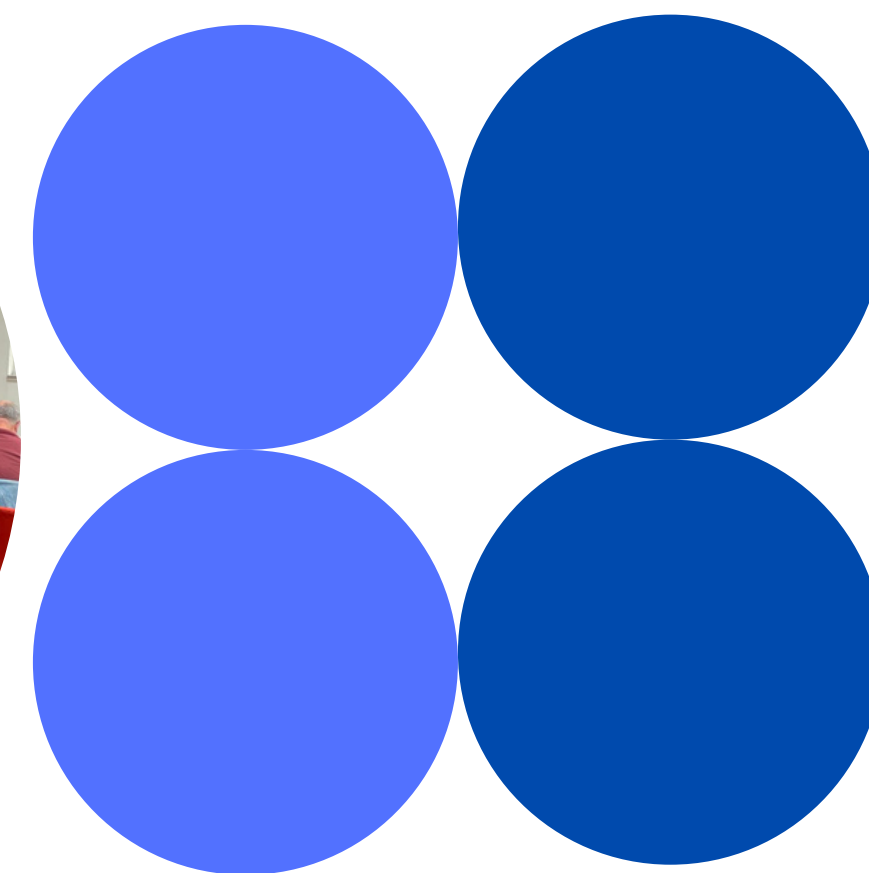


# Séminaire régional de restitution sur l'Urbanisme Favorable à la Santé

26.09.2023 - Salle Yves Renault, Chambray-lès-Tours



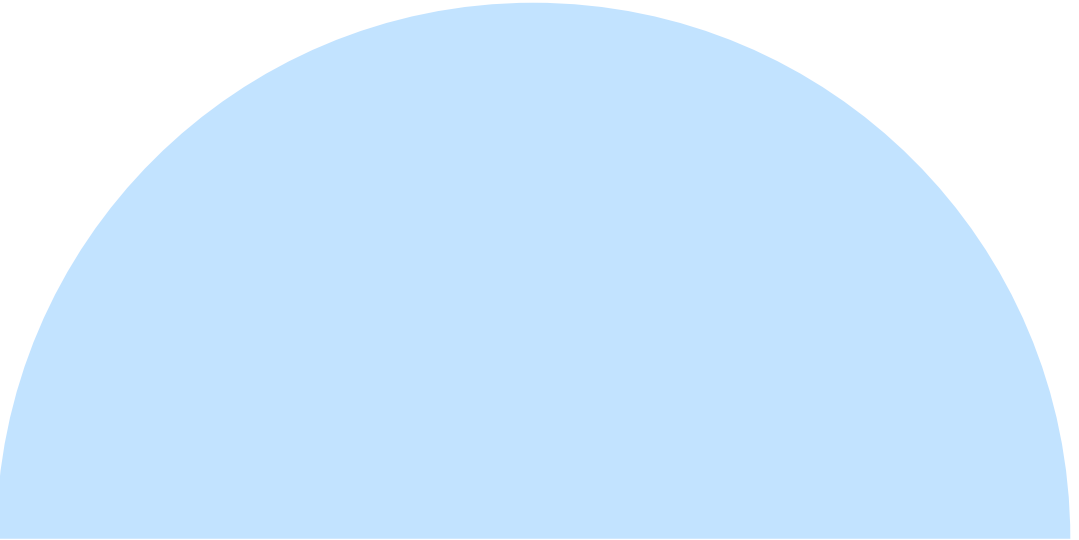
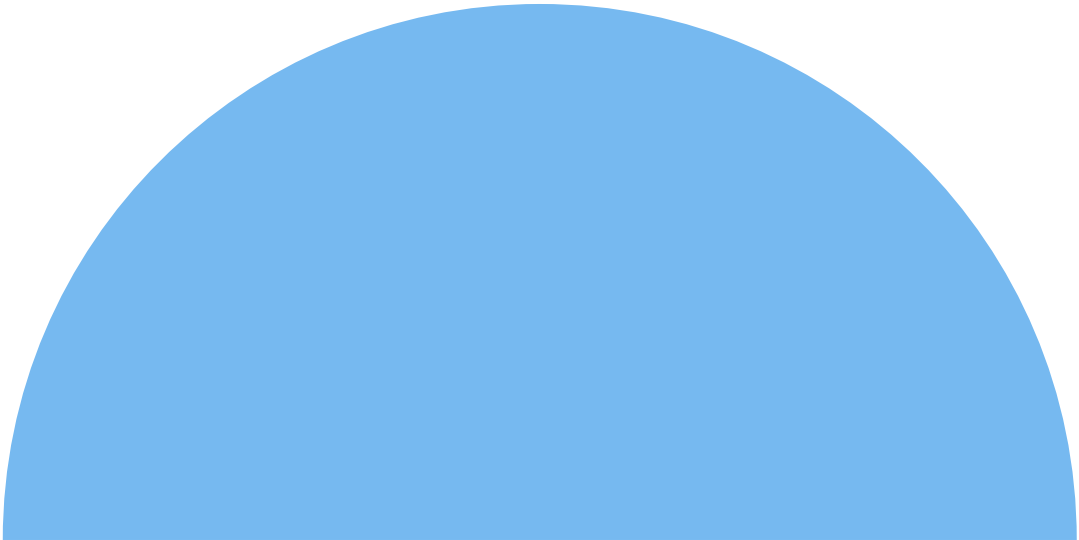
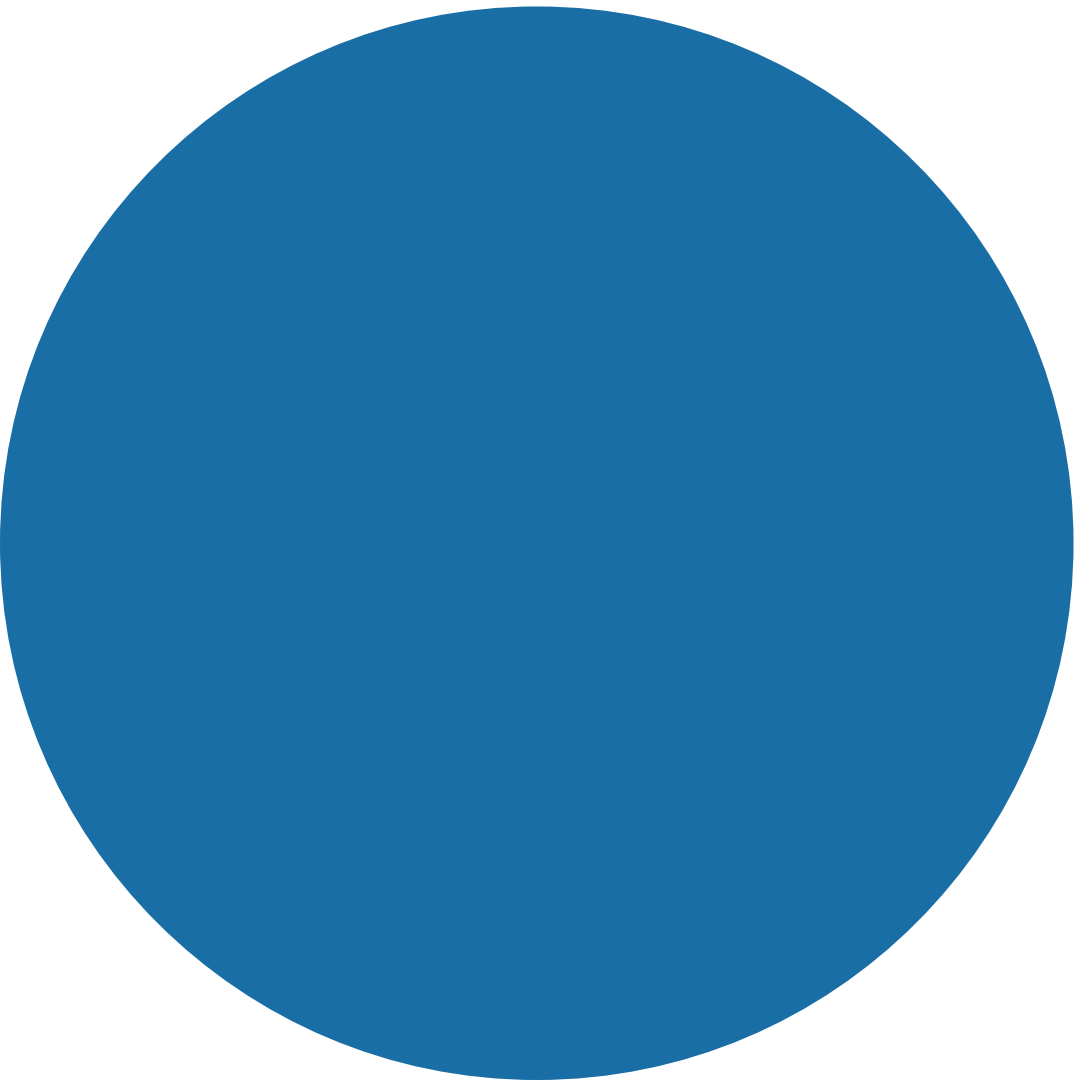
# Organisation de l'après-midi

Rappel du contexte  
de la démarche  
menée et de la  
notion d'urbanisme  
favorable à la santé  
appliquée au SCoT

Table ronde  
interactive avec  
les participants

Les 5  
engagements  
du SCoT

Conclusion et  
pot de  
convivialité



**Introduction par M. Gatard,**  
Président du SMAT **et Mme De**  
**Bort,** Directrice générale de  
l'ARS Centre-Val de Loire



# Intervention de Mme Manson, Professeure de droit public

*Contenu du SCoT : la santé, un axe  
transversal en lien avec les  
objectifs généraux du droit de  
l'urbanisme*



# Le SCoT de l'agglomération tourangelle, outil pour un urbanisme favorable à la santé



## APPEL À PROJET SANTÉ ENVIRONNEMENT Séminaire de restitution 26 septembre 2023

**La santé, un axe transversal en lien avec les  
objectifs généraux du droit de l'urbanisme**

Corinne MANSON  
Professeure de droit public  
Université de Tours

# Urbanisme et santé : des liens anciens



Au XIXe siècle, en quelques années, le réseau des égouts de Paris passe de 100 à 600 km.  
©Jean-Baptiste Curliat/Ville de Paris



## Le droit de l'urbanisme : une réponse aux préoccupations hygiénistes



## Depuis les années 2000 : rapprochement des politiques d'urbanisme et de santé

### Une politique de santé préventive

- Loi 4 mars 2002
- La planification en santé : les PNSE et PRSE (2004)
- Loi du 26 janvier 2016 : reconnaissance de l'exposome

### Une politique d'urbanisme durable

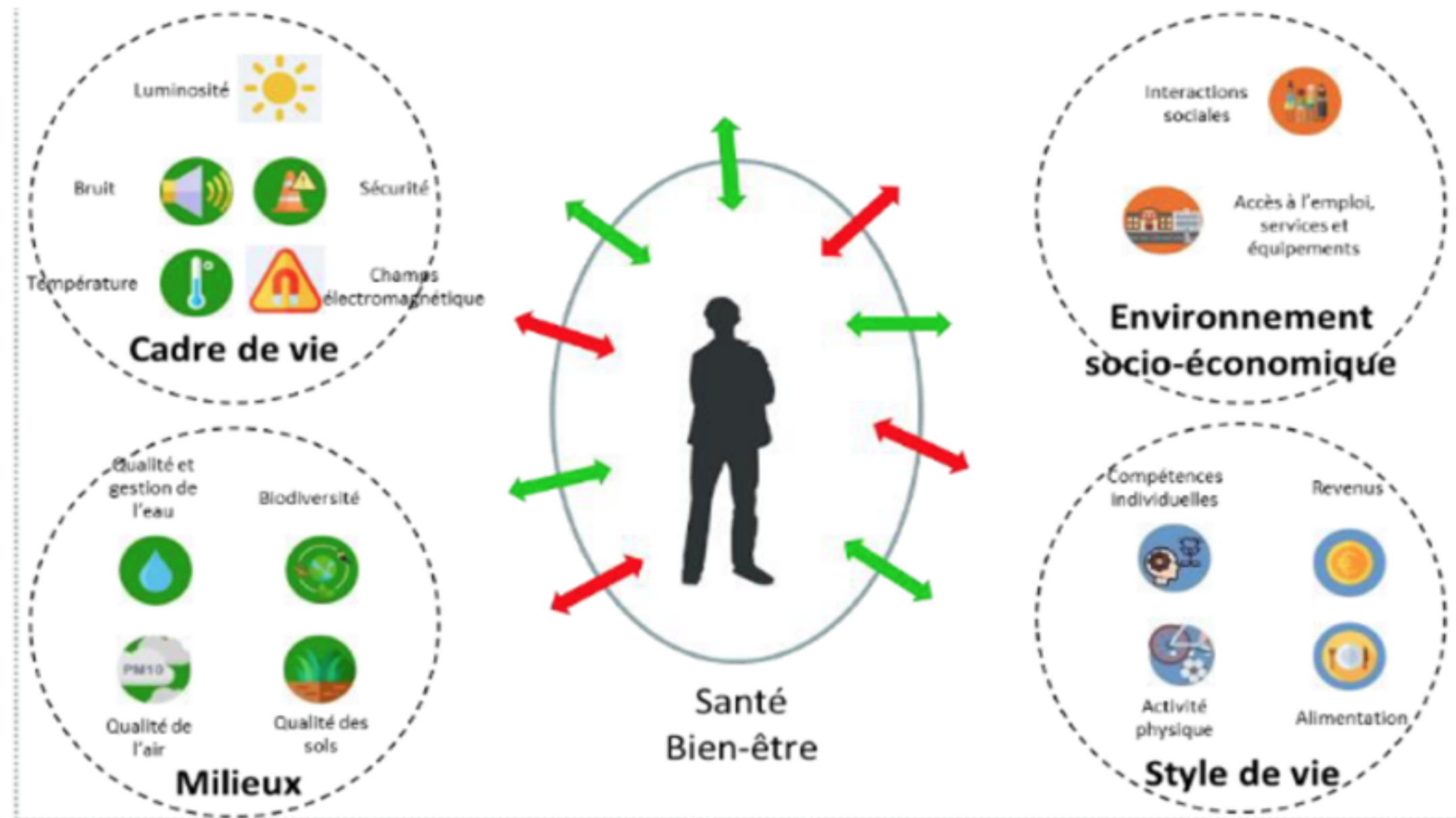
- Loi SRU 13 déc 2000
- Élargissement des objectifs généraux
- Charte de l'environnement (2005)
- Loi ALUR 2014

### Naissance de l'UFS

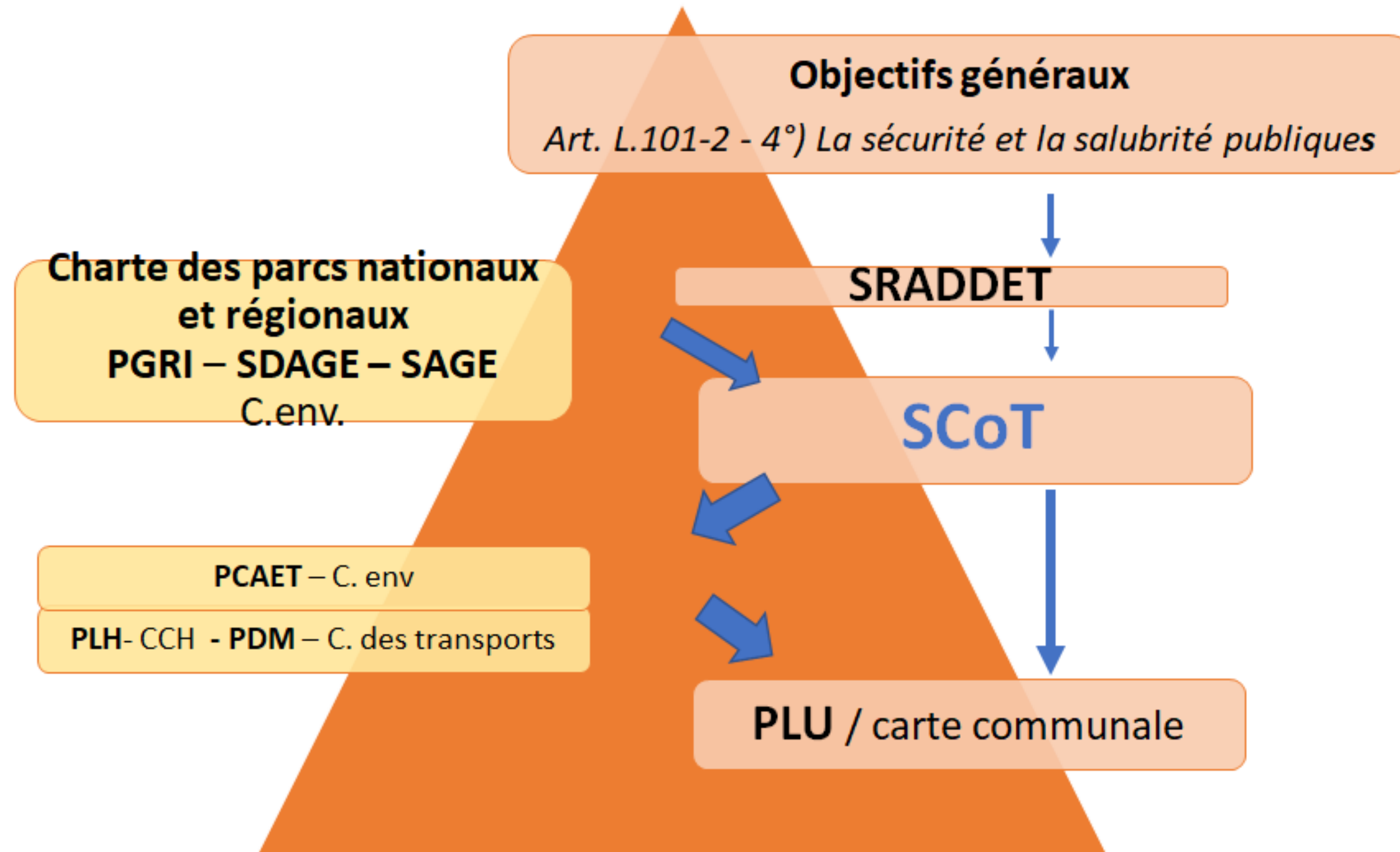
- Publication *Healthy urban planning*, OMS 2000
- Notion de « One health »
- Publications de guides sur l'UFS (2015)



# Les déterminants de santé dans les documents de planification



# Le SCoT, document pivot de la planification



# Le contenu du SCoT

## Projet d'aménagement stratégique (PAS)

- Un projet de territoire
- Objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans

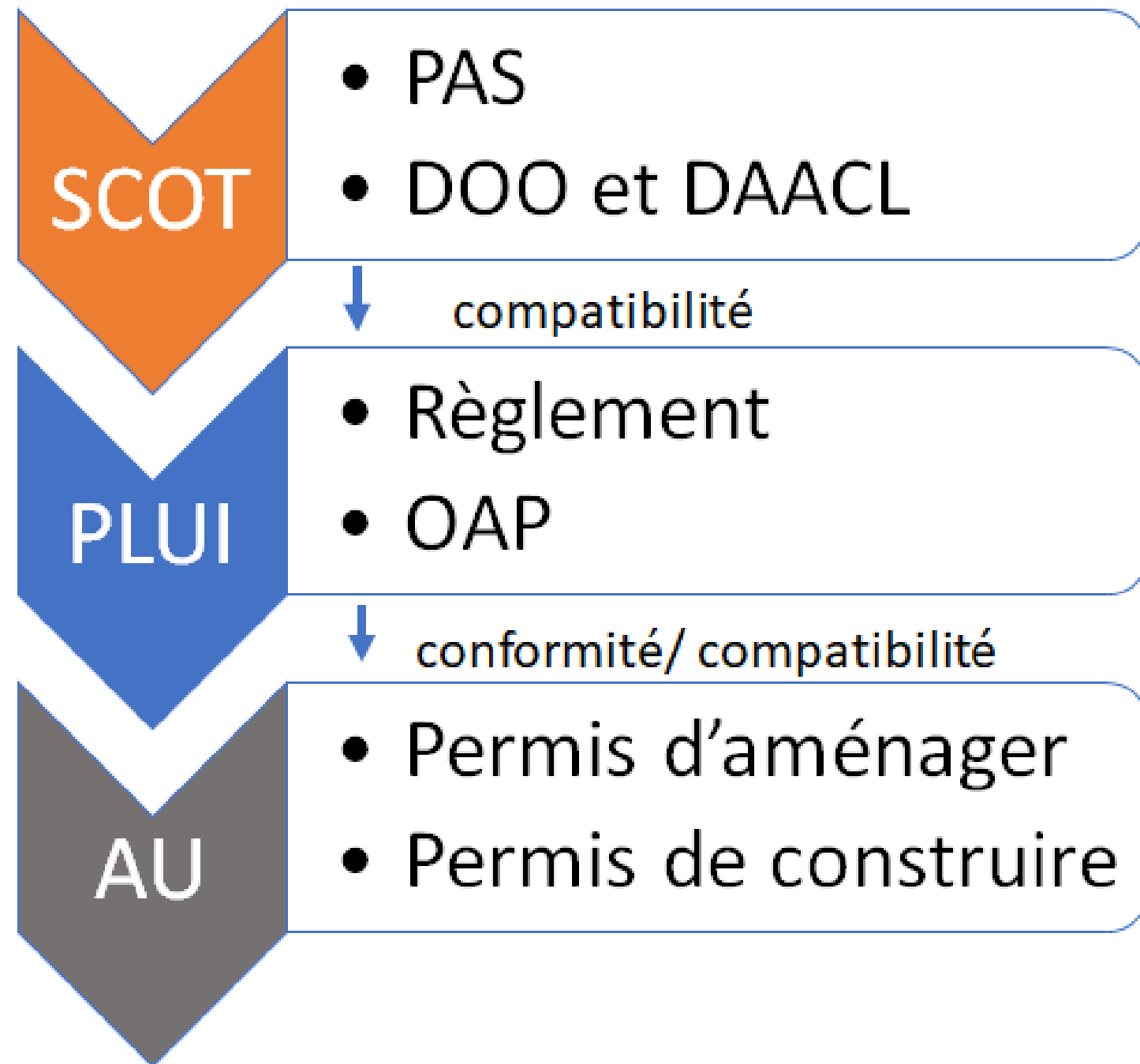
## Document d'orientation et d'objectifs (DOO)

- 3 thématiques obligatoires : économie, activités (logement et mobilités), **transition écologique et énergétique** et des thématiques facultatives
- Un DAACL

## Annexes et programme d'actions

- Le rapport de présentation
- L'évaluation environnementale
- Le Programme d'actions (facultatif)

# De la planification à l'urbanisme opérationnel



# La prise en compte de la santé dans l'urbanisme opérationnel

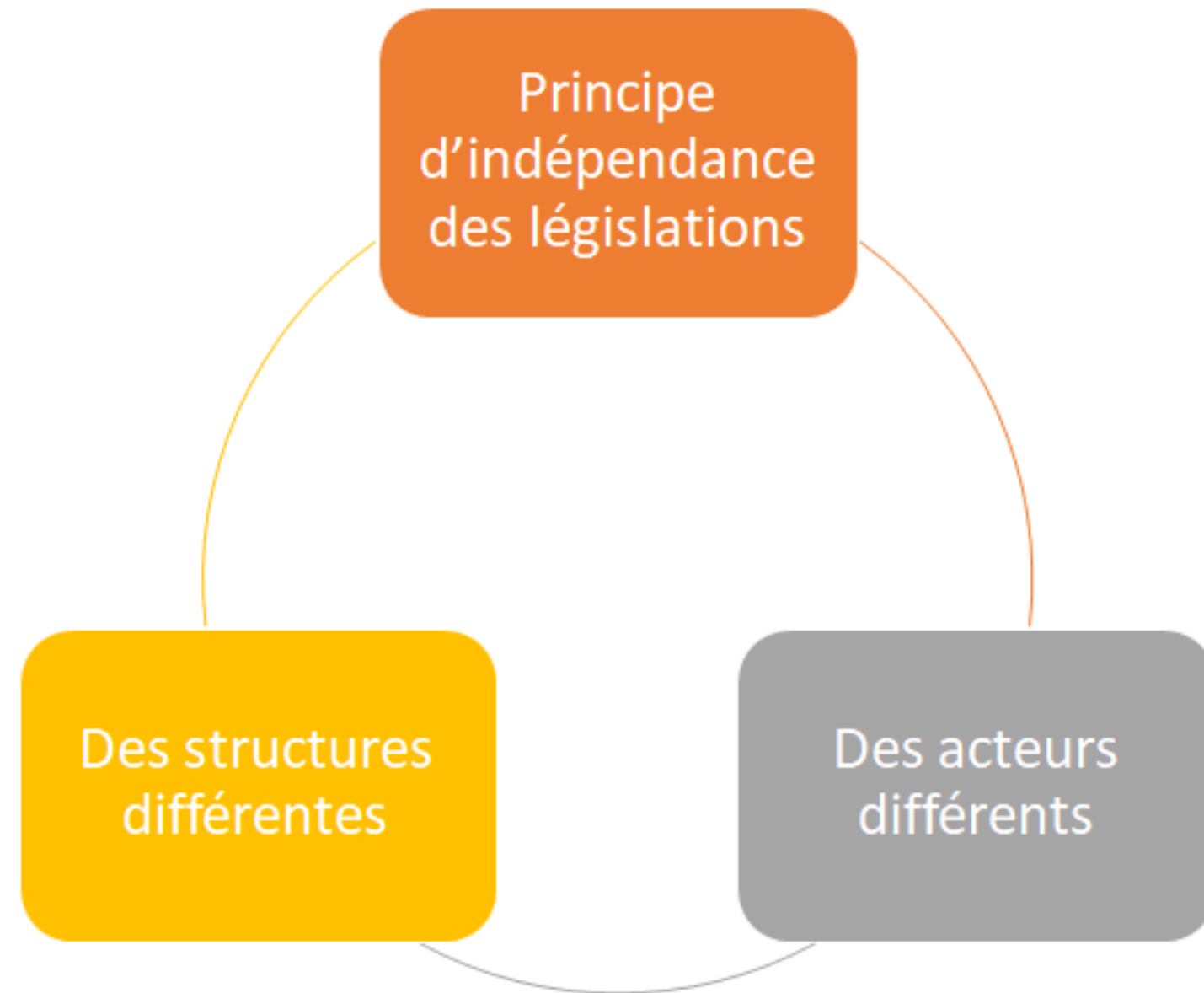


Guide ISADORA - EHESP

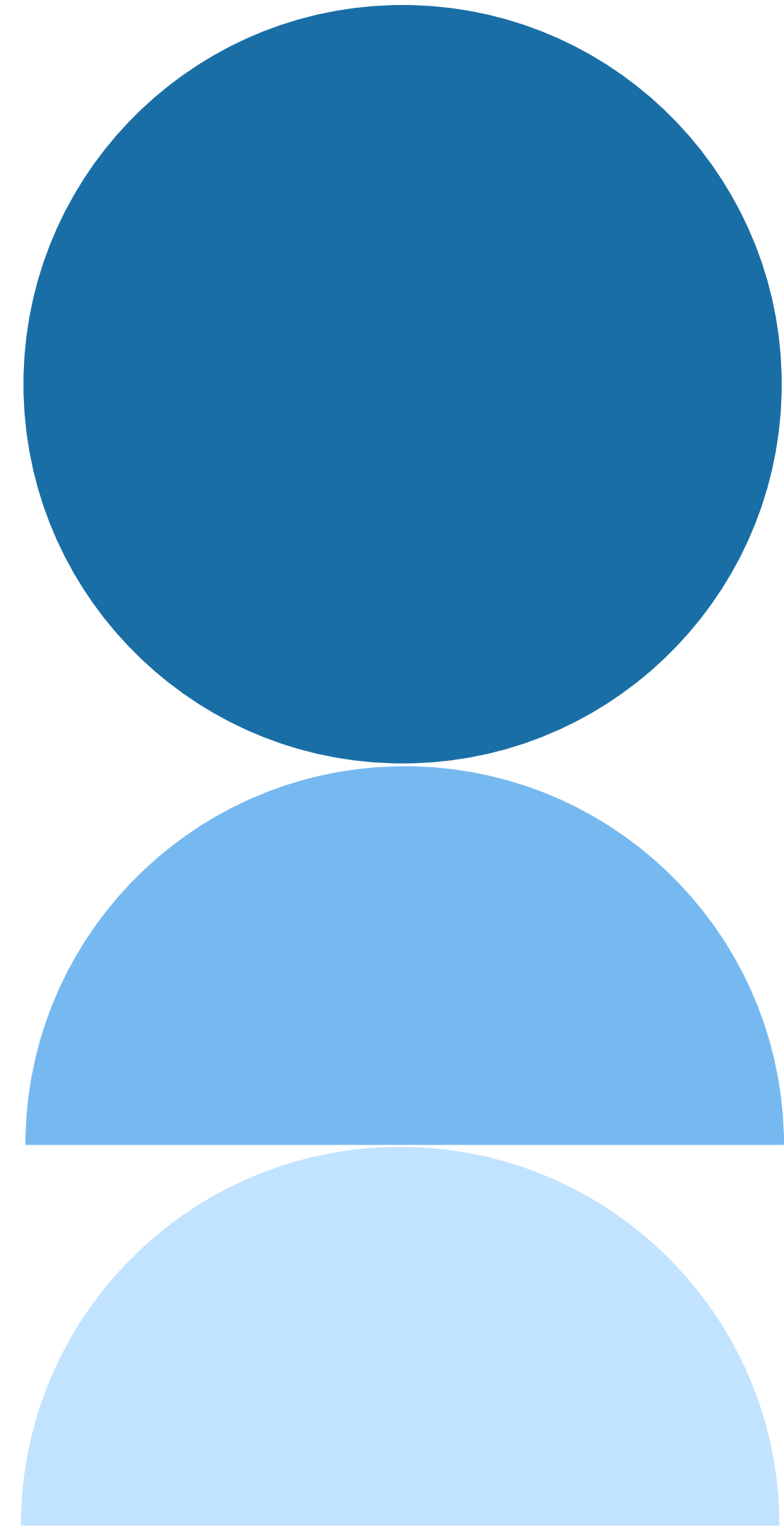
Intégration de la **Santé** dans les **Opérations d'Aménagement**

<https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/001-Guide-entier-ISadOrA-version-web.pdf>

## Mais deux politiques publiques distinctes



**Animation de la table ronde  
et questionnaire interactif  
par Mme Martenot, SMAT**

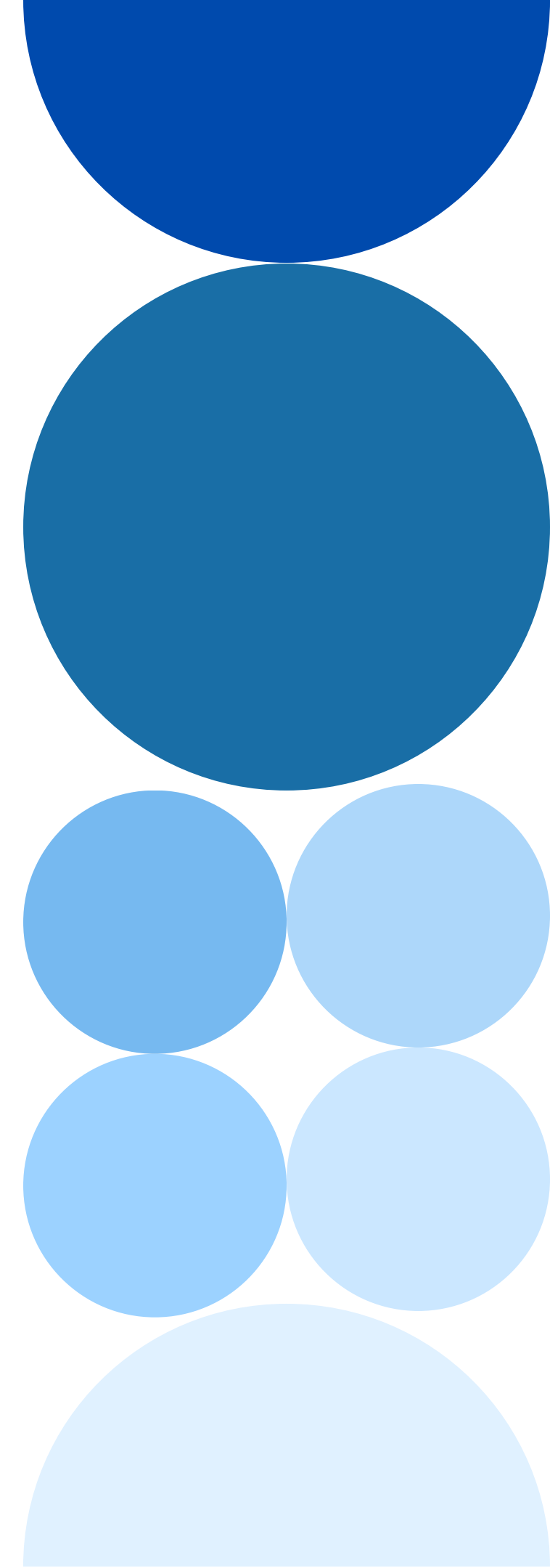




*Site interne : **Wooclap***  
*Code d'accès : **UKMMCJ***

*Vous pouvez utiliser  
l'appareil photo de votre  
smartphone ou une  
application. Une  
connexion est requise.*

***A vous de  
jouer !***







# “Un territoire vert”

– 14 mars 2023

*Faculté des Sciences et Parc de  
Grandmont, Tours*



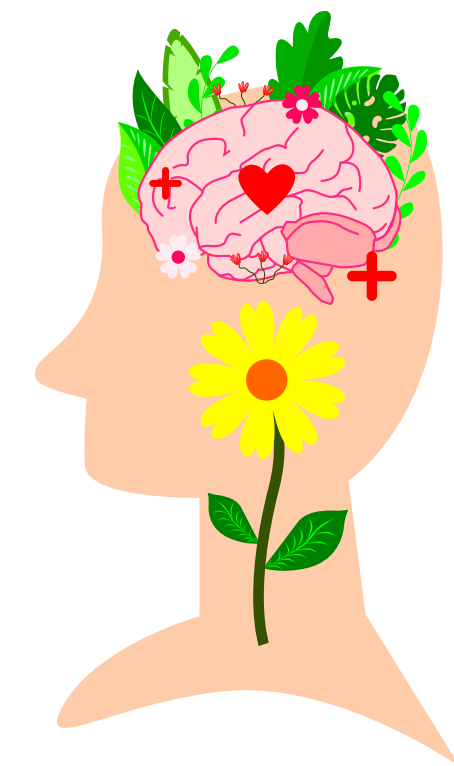
Les espaces verts contribuent à une meilleure régulation de l'eau et constituent des espaces de fraîcheur.

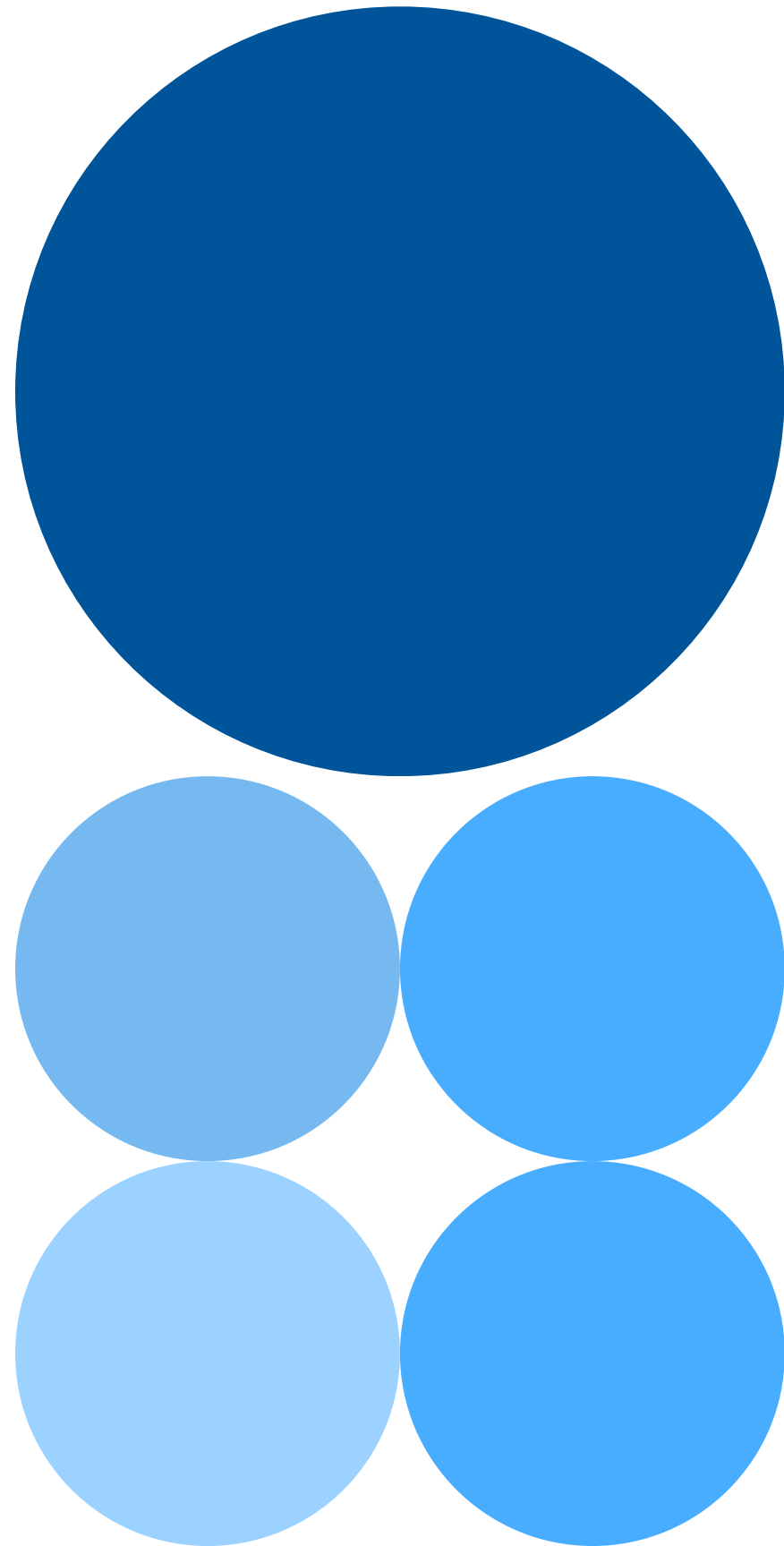


Ils favorisent l'activité physique des habitants et les interactions sociales.



La vision ou le contact de la nature permet d'améliorer le bien-être mental des habitants.





## Échanges sur l'atelier “un territoire vert” avec **M. Charnassé**, Directeur Général Adjoint en charge de l'aménagement des territoires de Tours Métropole Val de Loire

---

En présence de M. Rangognio pour l'atelier “un territoire sain”, Responsable pôle modélisation à Lig'Air

En présence de Mme Wilson et M. Fijalkow pour l'atelier “un territoire accueillant”, Architecte – Urbaniste et chercheuse associée au Centre de Recherche de l'Habitat / Enseignant-chercheur sociologue et urbaniste

## Question N°1 :

Le PAS du SCoT du Pôle Métropolitain Loire Angers, en cours de révision, envisage “*d’actionner tous les leviers de l’aménagement et de l’urbanisme sur la santé, notamment ceux liés au végétal et à la nature*” et “*d’affirmer la place de la nature en ville pour ses bienfaits sur la santé physique et mentale des habitants tout en trouvant un équilibre avec la nécessaire densification des espaces construits* :

- *Favoriser l’accès à la nature et à l’eau [...]*
- *Développer la végétalisation des espaces urbanisés pour lutter contre la surchauffe urbaine et embellir les espaces publics, en prenant garde aux espèces allergènes [...]*
- *Définir des potentiels de renaturation qui pourraient être les supports de nouveaux usages [...]*
- *Protéger la trame brune (préservation de la continuité des sols et de leur intégrité physique, chimique et biologique) [...]*
- *Assurer et rétablir les continuités écologiques”.*

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l’agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent



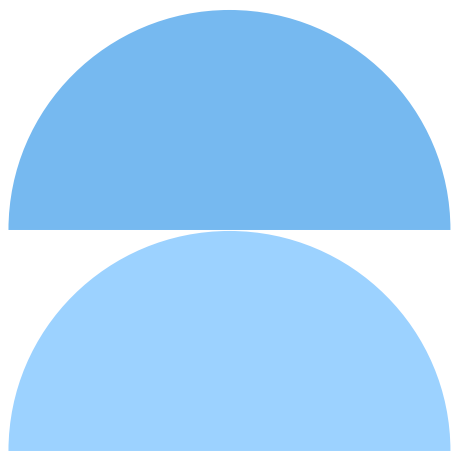
## Question N°2 :

Le SCoT d'Orléans Métropole (approuvé en 2019) souhaite que *“les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement doivent garantir la répartition des populations et des espaces de nature de sorte que le temps de parcours qui les sépare soit inférieur à 15 minutes de marche. Ces nouveaux espaces naturels se caractériseront par leur multifonctionnalité, tant écologique qu'hydrologique, économique, sociale, climatique et répondront aux besoins d'agrément des populations”*.

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent





### Question N°3 :

Le SCoT de l'aire Métropolitaine Bordelaise (approuvé en 2014) renforce la présence de la nature en ville en préconisant : *“lors de l'ouverture à l'urbanisation d'une zone ou d'un secteur, que 30 % de sa superficie doit être maintenue ou aménagée en espace vert”*.

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent  
10 : parfaitement pertinent



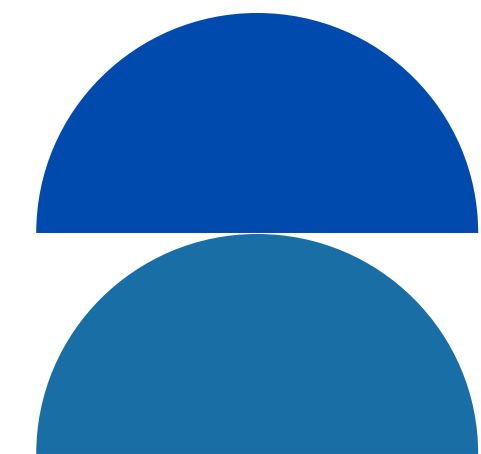
## Question N°4 :

Dans son DOO, le SCoT de l'agglomération lyonnaise (approuvé en 2012 et modifié en 2017) définit une armature verte qui correspond à la trame verte du territoire. *“L'ensemble des espaces de l'armature verte est préservé de toute urbanisation. [...] Les PLU les classent en zone agricole ou en zone naturelle. [...] Pour un nombre restreint de secteurs, le DOO précise les limites entre le territoire urbain et l'armature verte. [...] Il s'agit d'espaces naturels ou agricoles particulièrement fragiles et menacés par la pression urbaine. [...] La cartographie du DOO permet de les visualiser”.*

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent





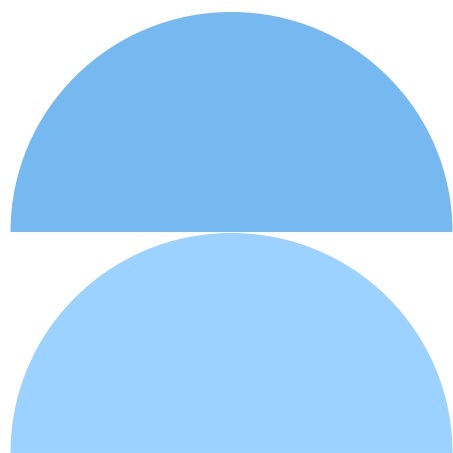
## Question N°5 :

Le SCoT du grand Amiénois (approuvé en 2012) vise à *“préserver et mettre en valeur les éléments de nature ordinaire et identitaire. [...] Pour ce faire, les communes et intercommunalités concernées devront identifier, protéger voire reconstituer les éléments naturels identitaires”* (ex : haies, arbres remarquables, trottoirs enherbés, mares).

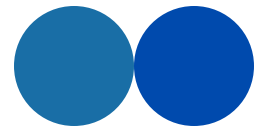
**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent



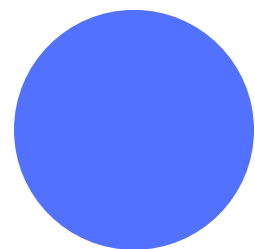




# “Un territoire sain”

– 1er juin 2023

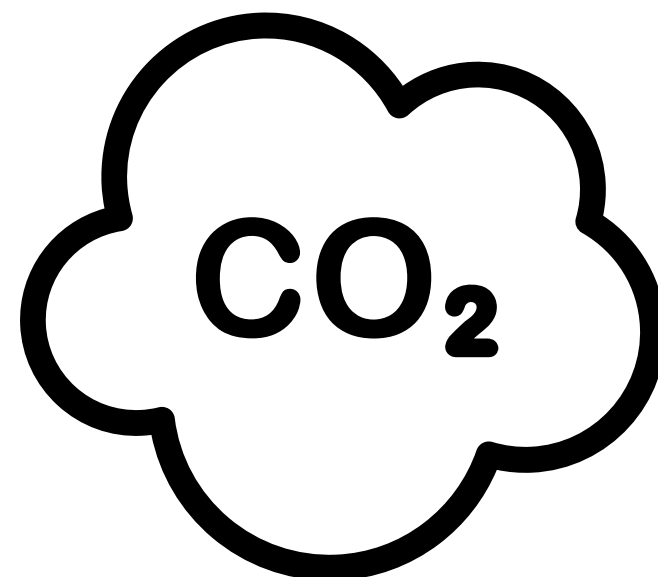
*Institut de formation de la Croix-Rouge, Chambray-lès-Tours*

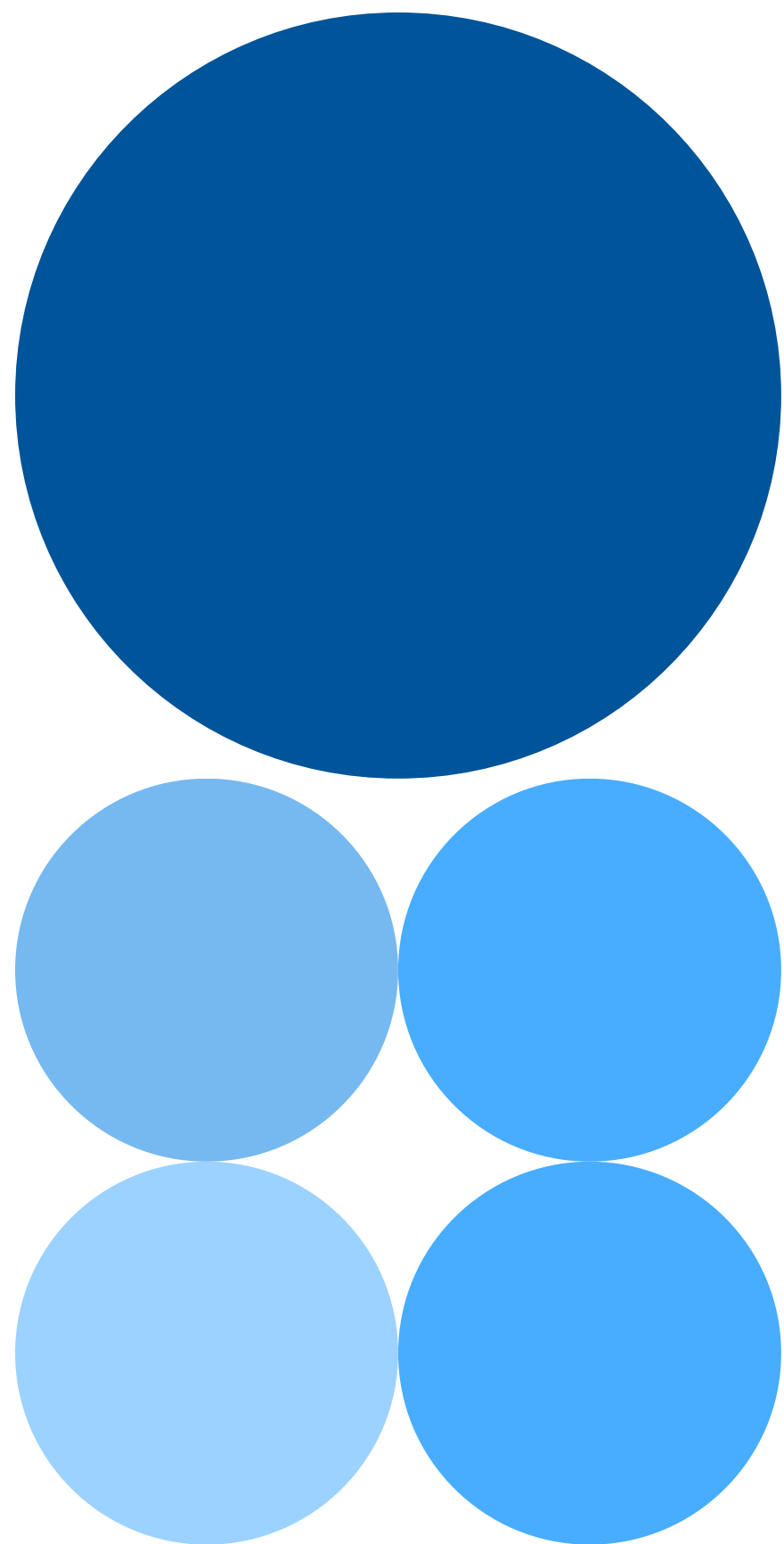


Le droit français et européen sans cesse renforcé pour l'accès à un air sain pour tous.

Un réel levier pour réduire l'empreinte carbone et un véritable enjeu en matière de santé publique.

Des outils comme le PPA ou des projets contribuent à améliorer la qualité de l'air sur les territoires.





# Échanges sur l'atelier “un territoire sain” avec M. Rangognio, Responsable pôle modélisation à Lig’Air

---

En présence de M. Charnassé pour l'atelier “un territoire vert”, Directeur Général Adjoint en charge de l'aménagement des territoires de Tours Métropole Val de Loire

En présence de Mme Wilson et M. Fijalkow pour l'atelier “un territoire accueillant”, Architecte – Urbaniste et chercheuse associée au Centre de Recherche de l'Habitat / Enseignant-chercheur sociologue et urbaniste

# Lig'Air en quelques chiffres

**1996**

Année de création

**20 salariés**

(Ingénieurs,  
techniciens, ...)

**25 / 85**

Nombre de stations de mesures  
(polluants réglementés) / Nombre  
d'analyseurs

**+220**

Nombre de polluants  
suivis par an

**10 milliards**

Nombre de données  
produites par an

**7**

Canaux de diffusions quotidiens  
(Site internet, France 3, PMV, Open Data,  
ODACE, Interqual'Air, bulletins quotidiens)

## NOS MISSIONS (certifiée iso 9001 v2015)



### Surveiller

Un réseau de stations  
d'observations dédié à la  
surveillance et un système de  
prévision de la qualité de l'air  
pour anticiper les  
dépassements



### Inform

Inform



### Comprendre Innover

Améliorer les connaissances  
et participer aux actions  
territoriales tout en  
apportant de nouvelles  
solutions pour préserver la  
qualité de l'air



### Accompagner

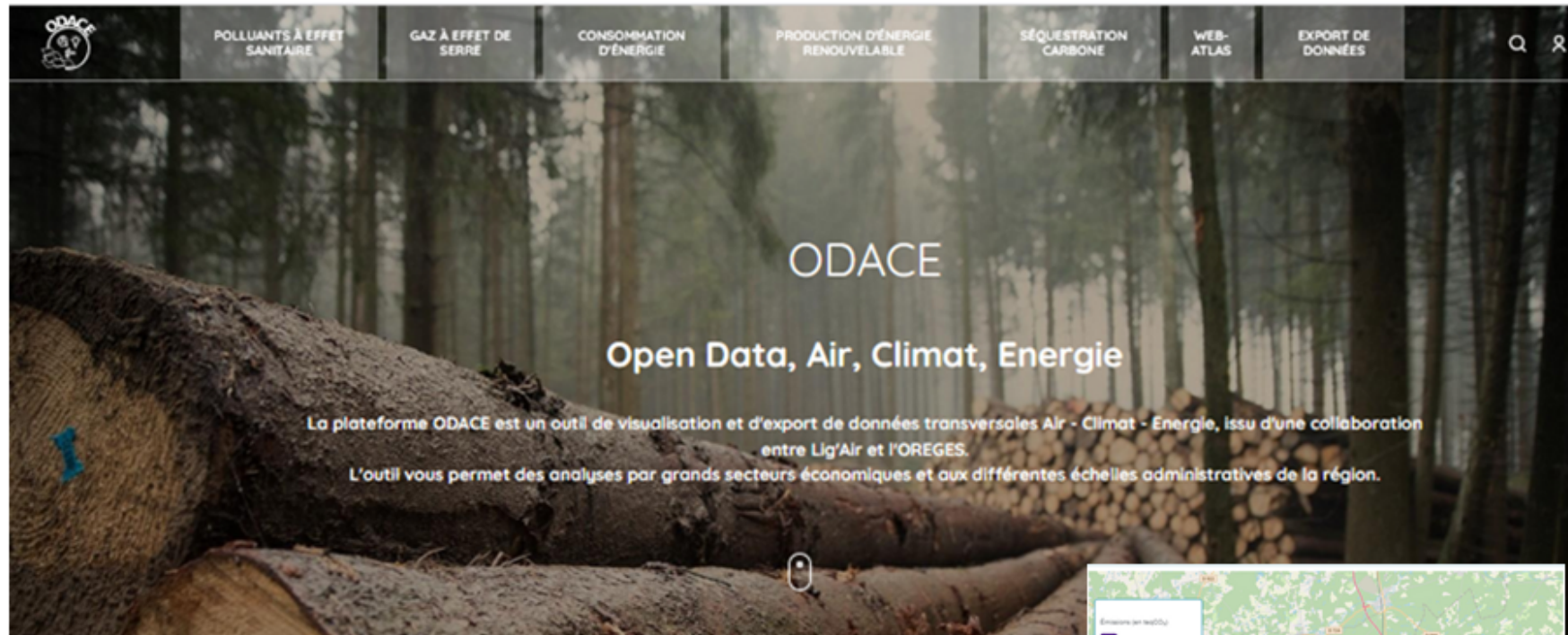
Tous les acteurs dans l'aide à  
la décision pour la  
préservation de la qualité de  
l'air tout en assurant une  
transversalité atmosphérique  
Air - Climat - Energie



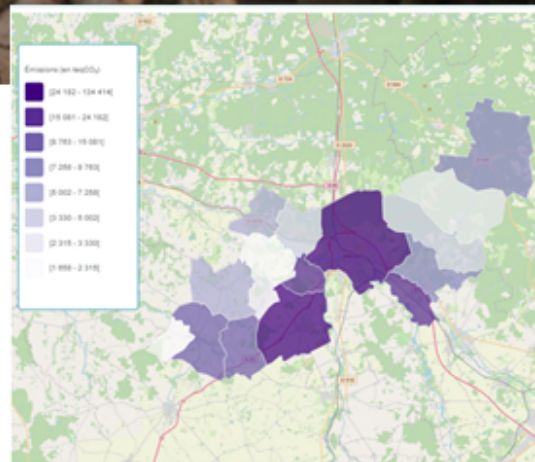
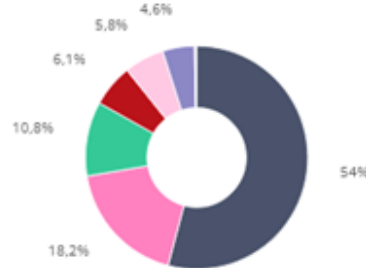
# ODACE : OPEN DATA AIR-CLIMAT-ENERGIE

[HTTPS://ODACE.LIGAIR.FR/](https://odace.ligair.fr/)

Mises à disposition des données transversales Air-Climat-Energie à différentes échelles : régionales, départementales, EPCI et communes



- Transports routiers
- Résidentiel
- Agriculture
- Industriel
- Tertiaire
- Traitement des déchets
- Autres transports
- Branche énergie

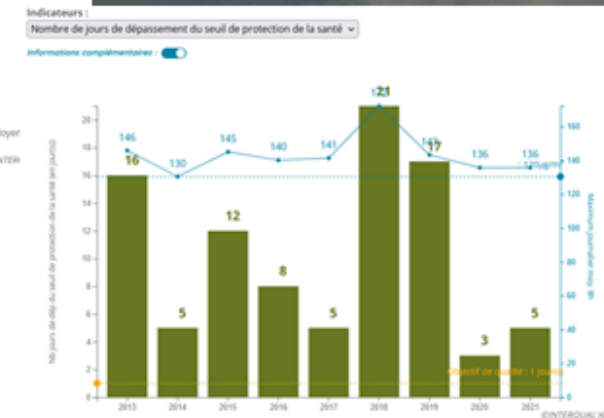
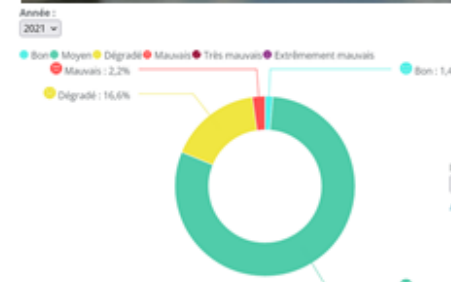


# INTERQUAL'AIR : INDICATEURS TERRITORIAUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR



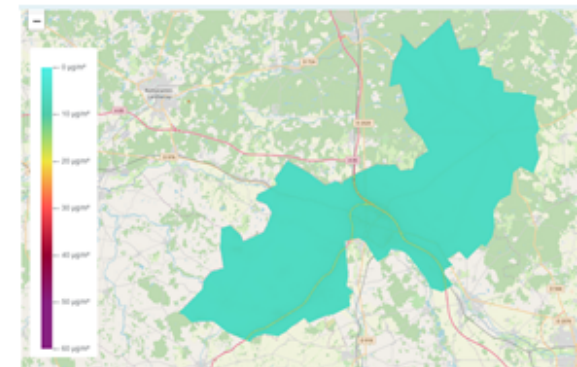
[HTTPS://INTERQUALAIR.LIGAIR.FR/](https://interqualair.ligair.fr/)

Toutes les informations liées à la surveillance de la qualité de l'air sur chacun des territoires se trouvent dans le **porter à connaissance** disponible gratuitement sur la plate-forme Interqual'Air



**ADT48 Végétation**  
Objectif de qualité : 6000 g/m<sup>2</sup>/a  
**8 066**  
g/m<sup>2</sup>/a en 2021

**Nombre de jours de dépassement du seuil de protection de la santé**  
Objectif de qualité : 1 jour(s)  
**5**  
jour(s) en 2021



**Lig'Air**  
Surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire

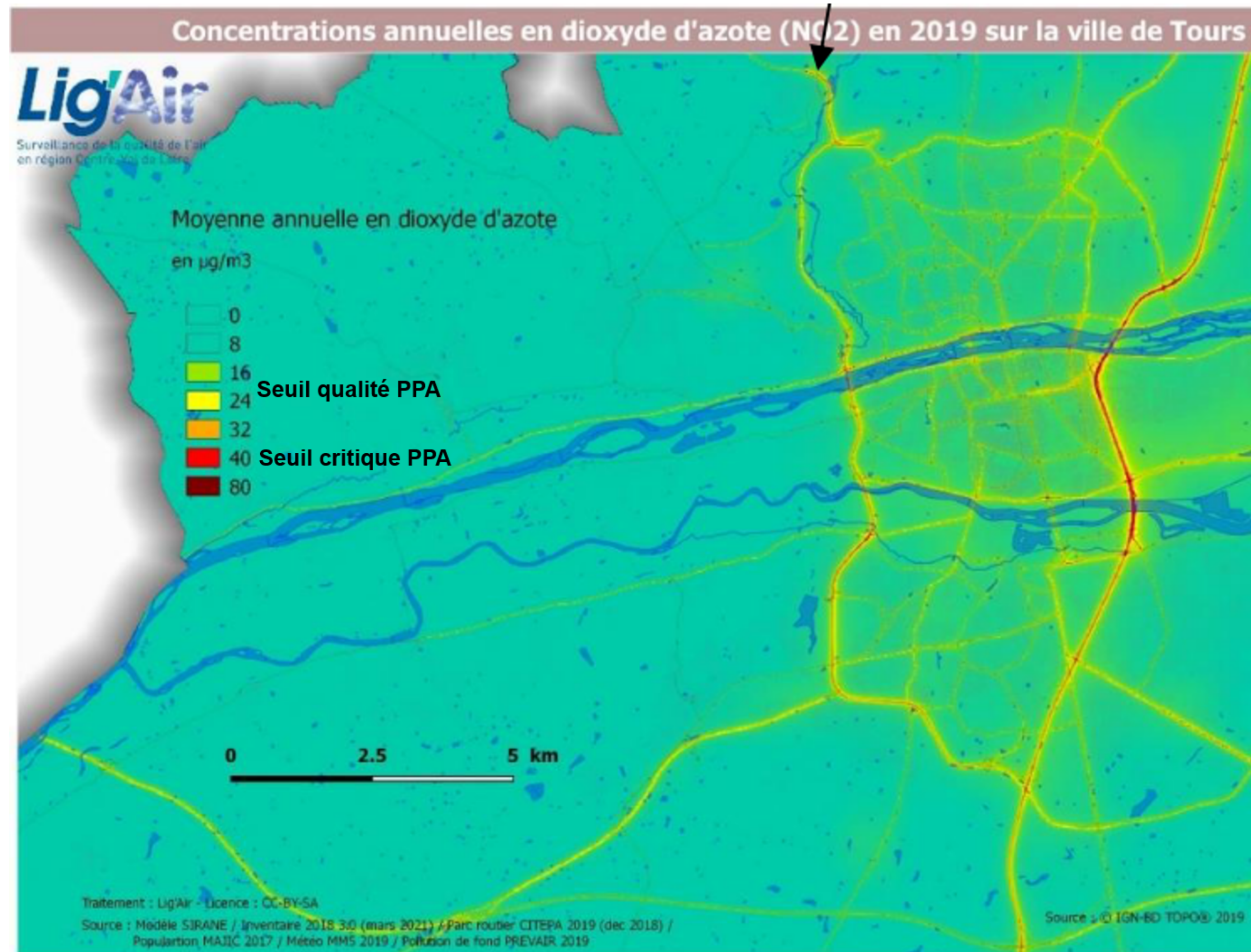
## Question N°1 :

Le SCoT pourrait fixer un objectif de qualité de l'air à  $20\mu\text{g}/\text{m}^3$  en concentration moyenne annuelle de dioxyde d'azote, conformément aux préconisations du Plan de Protection de l'Atmosphère en révision.

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent



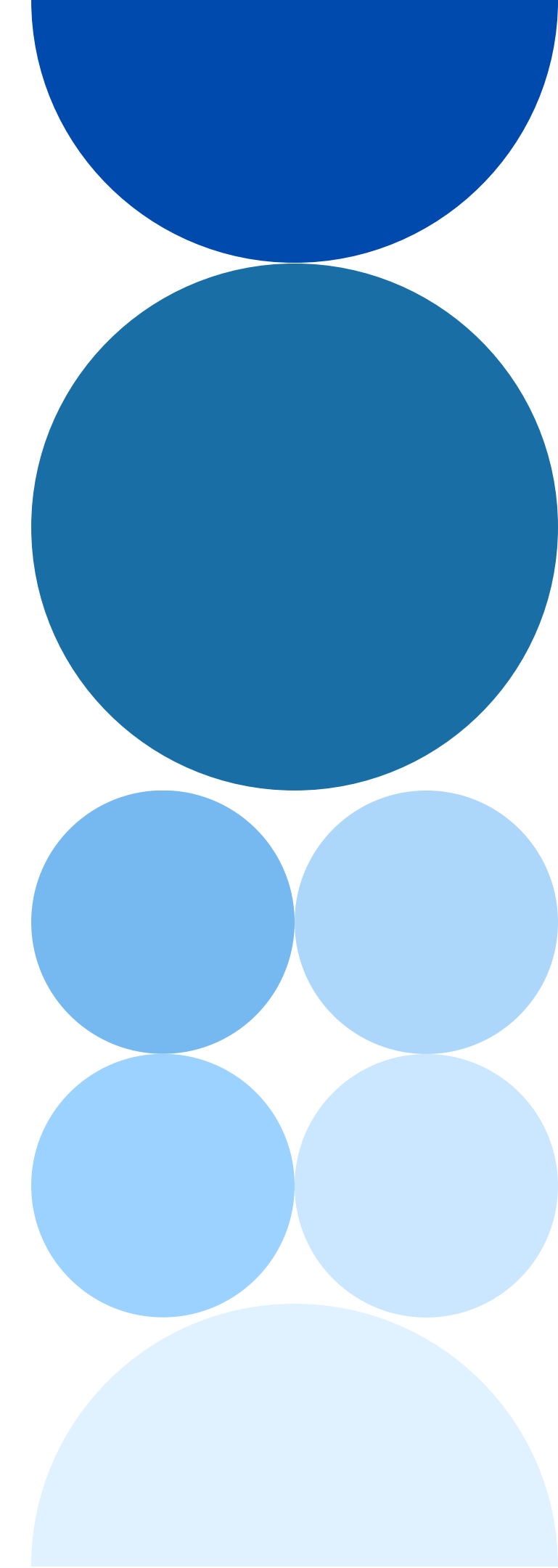
## Question N°2 :

Le SCoT de l'Agglomération tourangelle de 2013 proposait le "*développement de points de covoiturage aux abords des axes routiers structurants. Les PLU des communes concernées devront faciliter leur création en réservant des emplacements à cet effet*".

Le futur SCoT pourrait alors intégrer une carte des zones potentielles pouvant accueillir des aires de covoiturage à proximité d'axes stratégiques sur le territoire du SMAT.

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent  
10 : parfaitement pertinent





### Question N°3 :

Le DOO du SCoT de l'Agglomération Lyonnaise (approuvé en 2017 et mis en révision en 2021) prévoit de *“mettre en œuvre des principes d'aménagement et de construction visant à :*

- dégager des espaces de calme (à l'arrière du bâti par exemple)*
- adapter la hauteur des bâtiments aux conditions de propagation du bruit*
- utiliser des bâtiments écran”.*

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent



## Question N°4 :

Le SCoT du Grand Douaisis (approuvé en 2019) prévoit qu' *“une zone tampon peut être instituée à leurs abords pour éviter l'exposition des populations, en particulier sensibles (personnes âgées, enfants, malades...), aux sources de polluants atmosphériques. Le périmètre tient compte du degré de dangerosité de la source d'émission de polluant”*.

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent



## Question N°5 :

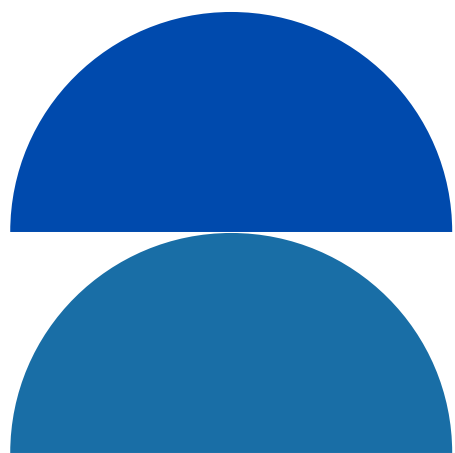
La communauté de communes Thouars a élaboré un plan de marchabilité. *“Des bornes piétonnes ont été installées. Elles permettent en un coup d’œil de connaître le temps de trajet à pied, en minutes, vers les principaux équipements de la ville”.*

Le SCoT de l’Agglomération Tourangelle pourrait viser le développement des plans de marchabilité dans son programme d’actions.

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette démarche pour le territoire de l’agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent



# “Un territoire accueillant”

– 4 juillet 2023

*Salle du Conseil de la mairie de  
Montlouis-sur-Louis et écoquartier “Cœur  
de ville”*

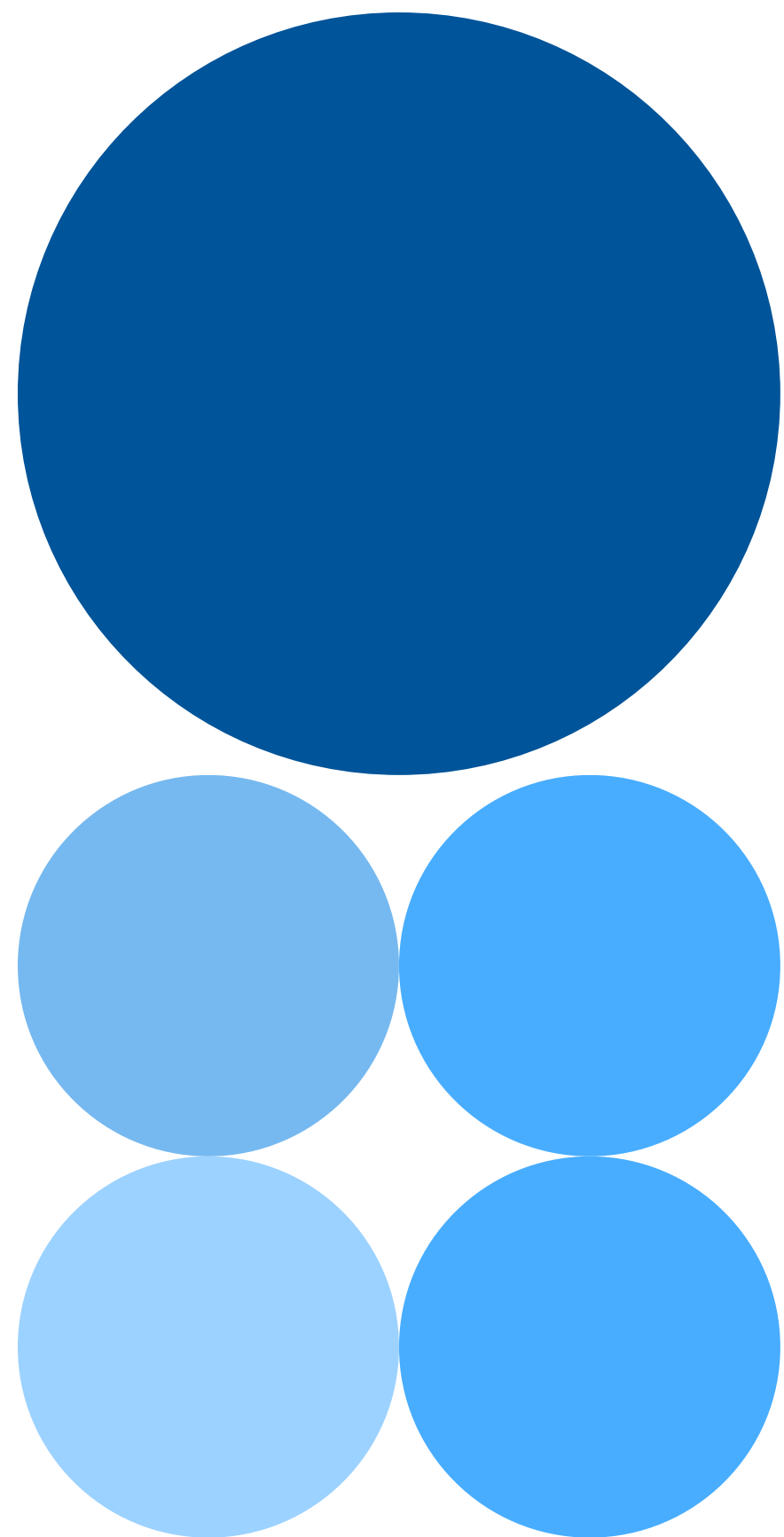


Une nécessaire prise en compte du vieillissement de la population à venir dans les documents de planification.

Agir sur la qualité de l'habitat, c'est répondre à un enjeu de santé publique, notamment en matière d'inégalités sociales.

Des approches participatives et concertées autour de l'utilisation de matériaux plus écologiques.



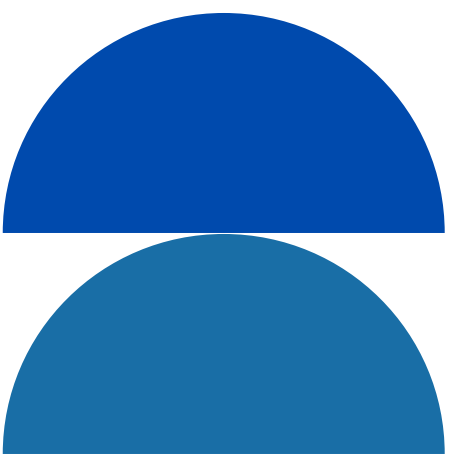
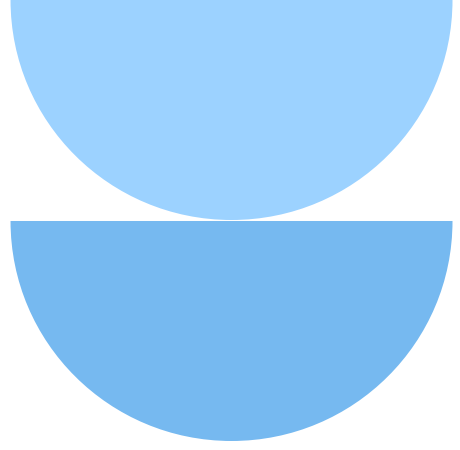


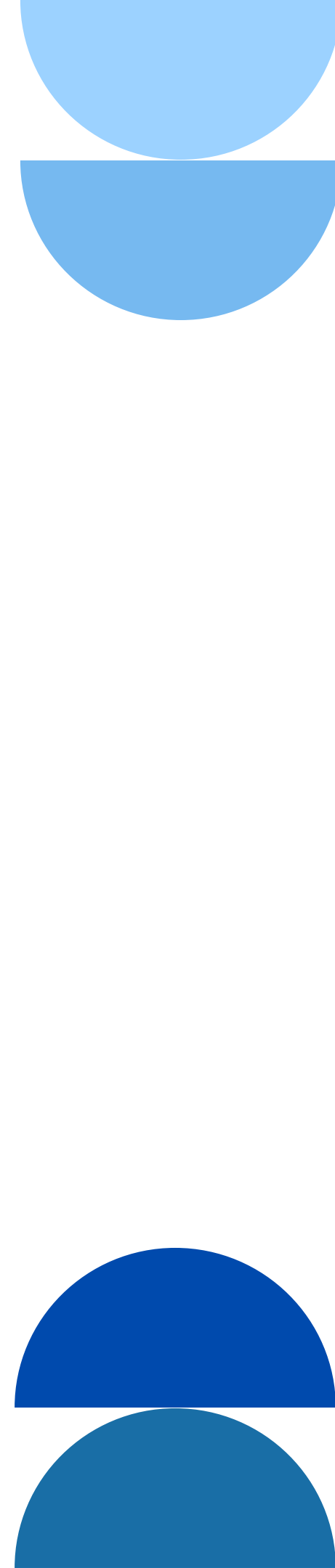
**Échanges sur l’atelier “un territoire accueillant” avec Mme Wilson et M. Fijalkow,** Architecte – Urbaniste et chercheuse associée au Centre de Recherche de l’Habitat / Enseignant–chercheur sociologue et urbaniste

---

En présence de M. Charnassé pour l’atelier “un territoire vert”, Directeur Général Adjoint en charge de l’aménagement des territoires de Tours Métropole Val de Loire

En présence de M. Rangognio pour l’atelier “un territoire sain”, Responsable pôle modélisation à Lig’Air





Difficulté dans l'habitat

Mauvaise qualité de l'air, pollution.  
Ventilation ou chauffage déficiente  
Isolation (froid l'hiver, chaud l'été) - canicule, humidité  
Hauteur sous plafond, hauteur du bâtiment

Stress, difficulté à se concentrer, sentiment d'oppression, vertiges, maux de tête. Difficulté à respirer, asthmes, allergies, angines, gripes

Manque d'équipements de quartier et espaces verts  
Manque d'espace (y compris rangement)  
Surpeuplement, densité perçue  
Difficulté à changer de logement si besoin  
Transports, éloignement

Difficulté de déplacement, fatigue physique, essoufflement. Rhumatisme, problèmes articulaires

Quelle influence à votre logement sur votre santé ?

Effets sur la santé des habitants

Fatigue mentale, sommeil, anxiété, sentiment d'isolement, sentiment d'insécurité. Problèmes digestifs, intoxication

Bruit des voisins, de l'extérieur ou de l'intérieur  
Sécurité vis à vis de l'extérieur  
Animaux et insectes nuisibles  
Pollution extérieure

Stress, anxiété, dépressio. Accidents domestiques (incendies, gaz, chûtes)

Coût de l'énergie, coût de loyer et Qualité des matériaux défectueuse  
Stress, anxiété, dépression  
Accidents domestiques (incendies, gaz, chûtes)

Difficulté de santé





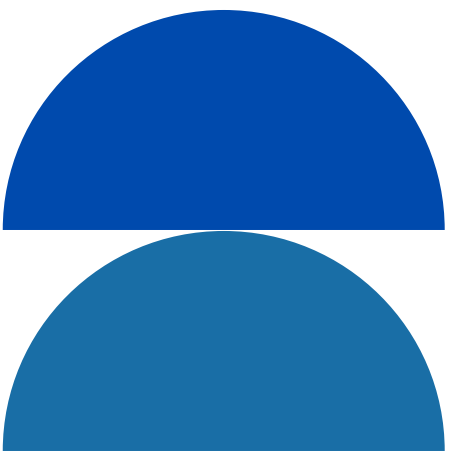
## Question N°1 :

Le SCoT des Vosges Centrales (approuvé en 2021) prévoit le développement d'une "architecture bioclimatique des nouvelles opérations (implantation, orientation, isolation, protection solaire, matériaux, végétalisation), en intégrant un pourcentage minimal de façades orientées par rapport au Sud ou une obligation de durée d'ensoleillement minimum pour toute pièce de vie".

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent





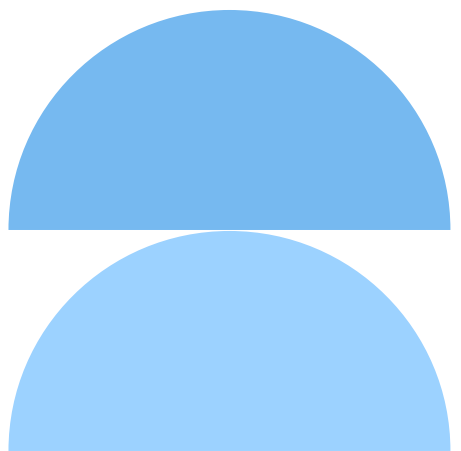
## Question N°2 :

Le SCoT des Territoires du Grand Vendômois (approuvé en 2022) souhaite *“concevoir les nouvelles constructions et les requalifications urbaines sur la base de formes urbaines et architecturales durables. Les éco-matériaux, dont les filières existent ou sont en cours de développement, sont privilégiés pour les nouvelles construction et les requalifications : la paille, le bois et le chanvre”*.

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent



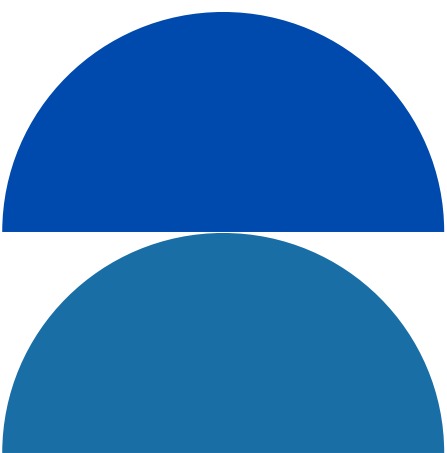
### **Question N°3 :**

*Le SCoT de Vannes (approuvé en 2020) envisage de “développer globalement un “habitat favorable au vieillissement” inséré dans un tissu urbain mixte, pour lequel la proximité des transports en commun, l’offre médicale et des commerces est un critère de localisation important. Les politiques de l’habitat concertées comportent un volet en coordination avec le Schéma départemental des personnes âgées”.*

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l’agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

10 : parfaitement pertinent

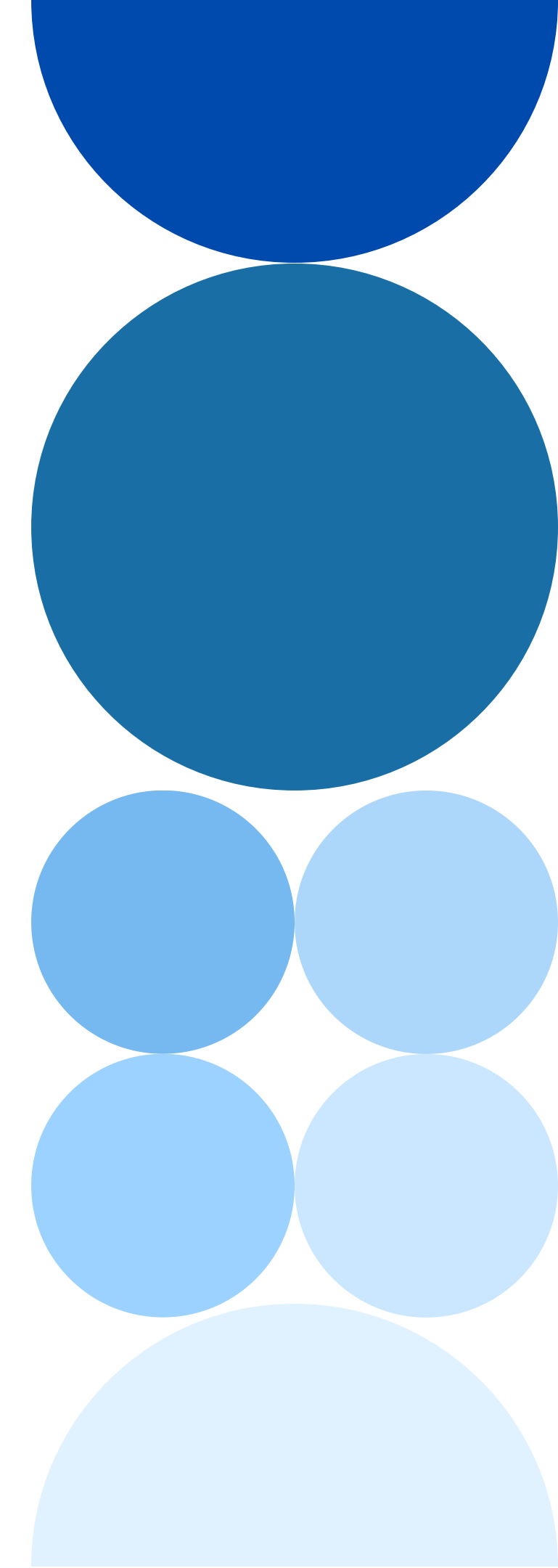


### Question N°4 :

Le SCoT de Caen Métropole (approuvé en 2020) encourage *“la mise en œuvre, dans les études préalables aux opérations d’aménagement d’initiatives privées ou publiques, d’une “évaluation d’impact sur la santé” (EIS) afin de produire de nouveaux quartiers propices à un meilleur état de santé physique et psychique des habitants”*.

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l’agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent  
10 : parfaitement pertinent





## Question N°5 :

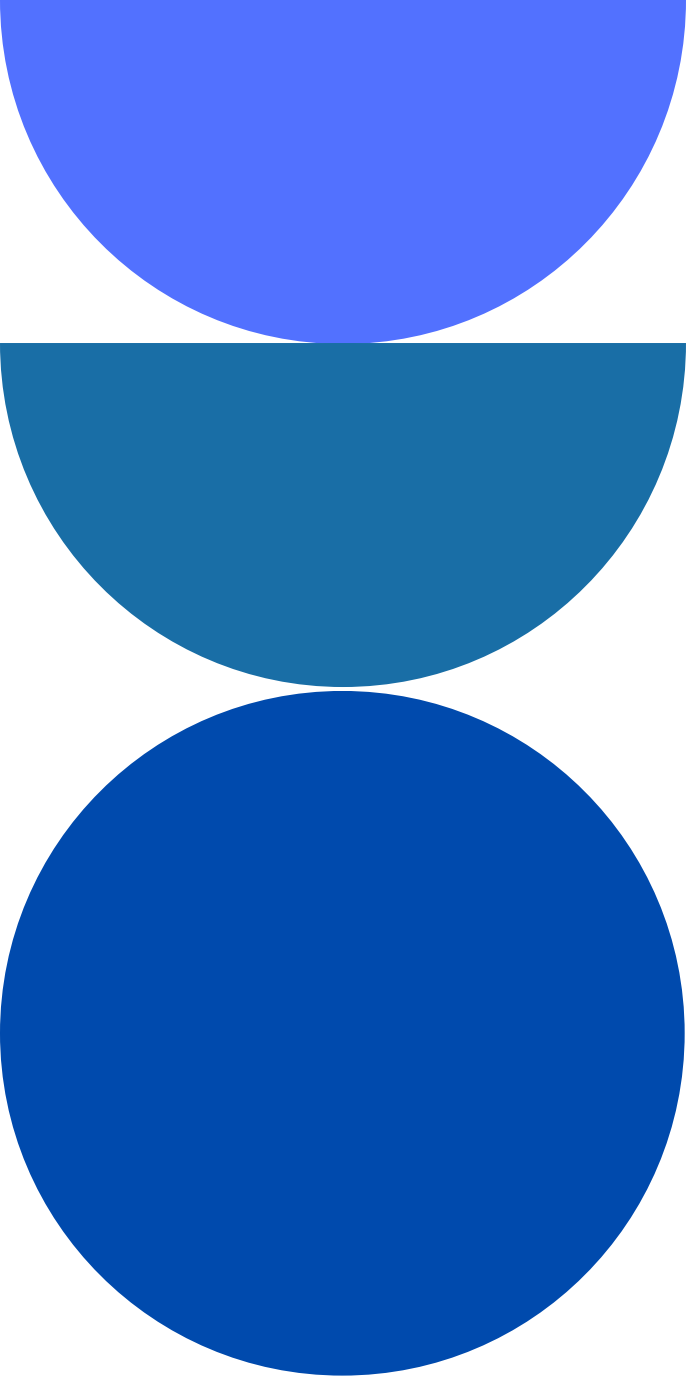
Le SCoT du Grand Douaisis (approuvé en 2019) recherche *“le principe de mixité générationnelle [...] en rendant facilement mutables et réversibles les constructions qui participent à cette offre résidentielle”*. De plus, *“le développement de la domotique et des usages du numérique dans le logement est encouragé, afin de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie”*.

**Sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous la pertinence de cette orientation pour le territoire de l'agglomération tourangelle ?**

1 : pas pertinent

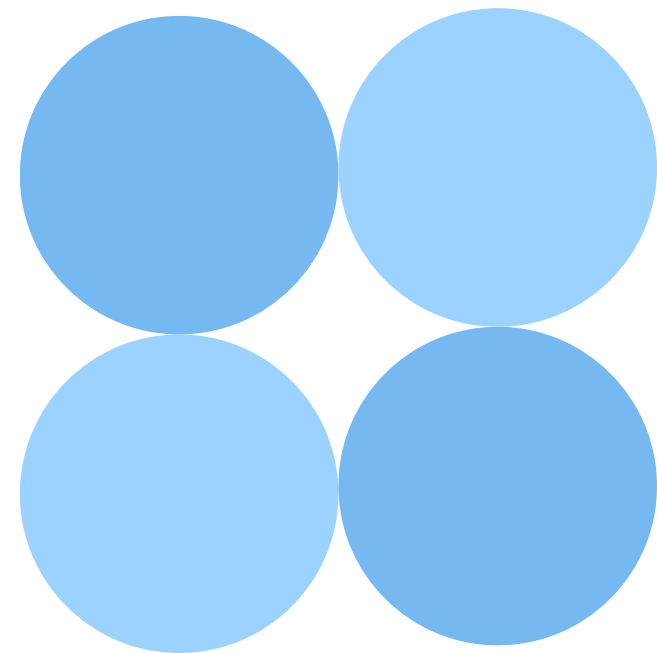
10 : parfaitement pertinent





# **Intervention de M. Sicot,** SMAT

*Les engagements du SMAT en faveur  
de l'Urbanisme Favorable à la Santé*



# LES 5 ENGAGEMENTS DU SMAT POUR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

## Engagement 1

Intégrer les prescriptions et recommandations favorables à la santé dans le DOO du SCoT

## Engagement 2

Intégrer la santé à l'évaluation environnementale du SCoT

## Engagement 3

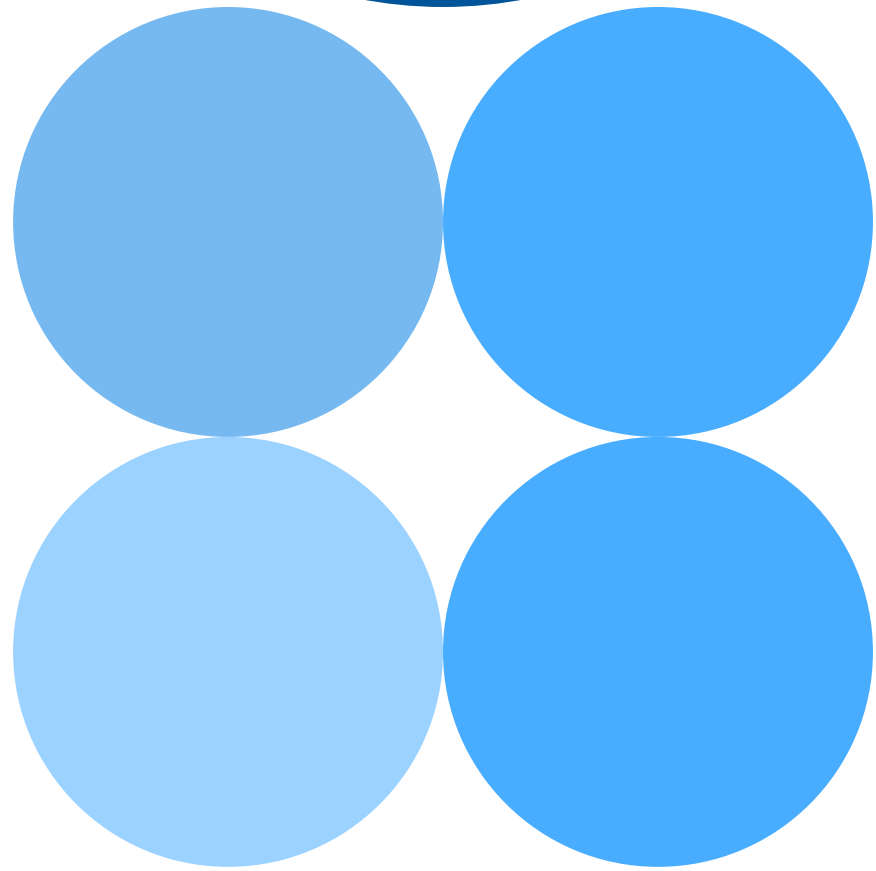
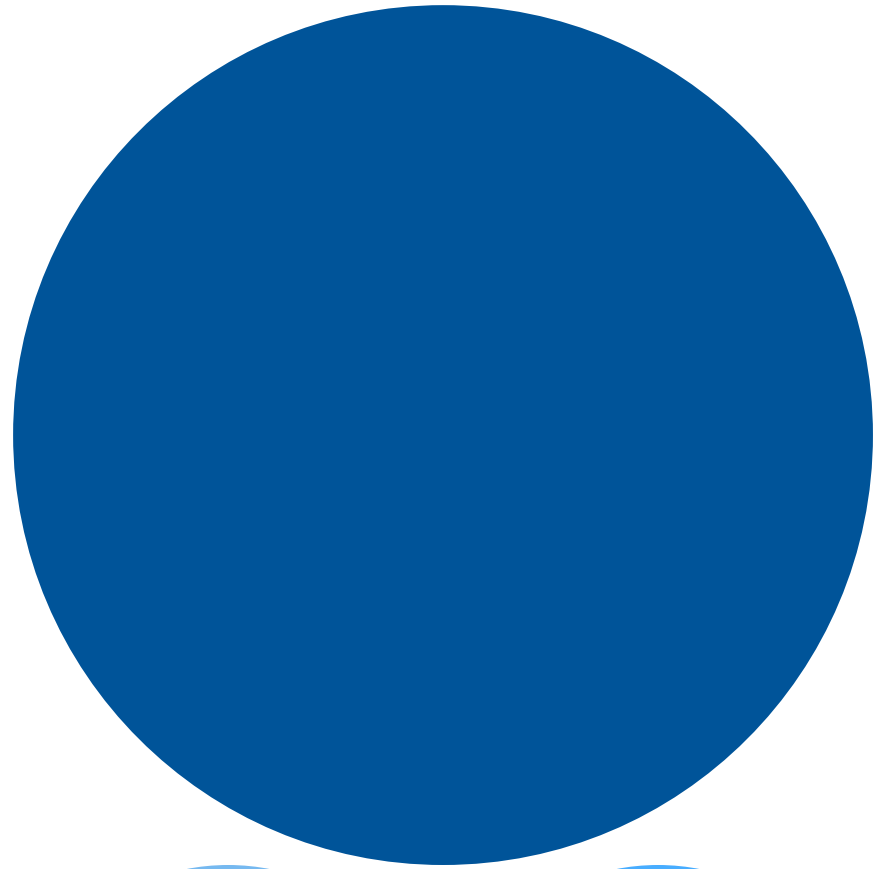
Élaborer le profil sanitaire du territoire dans le diagnostic territorial

## Engagement 4

Développer des indicateurs de suivi en lien avec la santé environnementale

## Engagement 5

Créer une collaboration régulière avec les structures en charge de projets de santé comme l'ARS, les CLS et les CPTS



**Conclusion et pot de  
convivialité**  
—